

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 20 décembre 2010 à 19 h 30 à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

**Présences : MM Jean-Guy Cyr
Donald Falardeau
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc**

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

10-12-415 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal étant présents,

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
APPUYÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour :

1) EN Y CORRIGEANT LE POINT 2:

Le point 2 devrait se lire comme suit :

« RAPPORT DU MAIRE SUR LES DÉPENSES DÉCRÉTÉES CONCERNANT LES TRAVAUX D'URGENCE POUR LA ROUTE BERTHELOT ET L'AVENUE DU PHARE SUITE AUX GRANDES MARÉES SURVENUES LE 6 DÉCEMBRE 2010 »

2) EN Y AJOUTANT LES POINTS SUIVANTS :

- ✓ Avenue du Phare – Mandat à une firme d'ingénieur;
- ✓ Approbation « nom de rue » – Rue Louis l'Italien;
- ✓ Parole à l'assemblée sur les questions traitées dans l'ordre du jour.

10-12-416 RAPPORT DU MAIRE SUR LES DÉPENSES DÉCRÉTÉES CONCERNANT LES TRAVAUX D'URGENCE POUR LA ROUTE BERTHELOT ET L'AVENUE DU PHARE SUITE AUX GRANDES MARÉES SURVENUES LE 6 DÉCEMBRE 2010

1) Le maire rapporte les dépenses décrétées en urgence depuis les grandes marées survenues le 6 décembre 2010.

2) Le maire informe les citoyens :

- Que divers travaux de nettoyage de débris, de bois et de ramassage d'asphalte ont été effectués sur l'Avenue du Phare pour un montant de 4 200 \$.
- Que les travaux de nettoyage et de réparations sur l'Avenue du Phare et au camping municipal, suite aux grandes marées du 6 décembre 2010, sont évalués, approximativement, à 500 000 \$.

10-12-417 RATIFICATION DES CONTRATS OCTROYÉS SUITE AUX GRANDES MARÉES SURVENUES LE 6 DÉCEMBRE 2010

CONSIDÉRANT QUE des grandes marées et des vents violents étaient attendu pour le 22 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE la rue Berthelot doit être consolidée avant cette prochaine tempête;

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau

APPUYÉ par : M. Normand Parr

Et résolu à l'unanimité

De déposer la liste des soumissionnaires ci-dessous aux membres du conseil municipal :

RUE BERTHELOT		
SOUMISSIONS – ENROCHEMENT		
Équipement SUPRA	Pas de soumission	
Les Entreprises P.E.C. inc.	49 750 \$	(taxes en sus)
Excavation Leblanc inc.	123 798,22 \$	(taxes en sus)

De ratifier l'octroi du contrat à la firme Les Entreprises P.E.C. inc.

En date du 20 décembre 2010, les travaux des Entreprises P.E.C. inc. étaient achevés sur environ 50 %.

10-12-418 AVENUE DU PHARE – MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEUR

CONSIDÉRANT la liste ci-dessous des soumissions déposées pour le mandat des travaux à effectuer dans l'Avenue du Phare :

ROUTE DU CAMPING (BANC LAROCQUE)		
SOUMISSIONS		
PLAN ET DEVIS – STABILISATION DES BERGES		
Roche ltée – Groupe conseil	47 500 \$	(taxes en sus)
PESCA Environnement	11 000 \$	(taxes en sus)

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr

APPUYÉ par : Mme France Leblanc

Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat à la firme PESCA Environnement afin d'obtenir des plans et devis pour la construction d'un ouvrage de protection qui remplacerait le muret endommagé sur la route du camping (banc Larocque) à condition que cette firme soit disponible pour faire l'activité d'acquisition de données sur le terrain avant que la couverture de neige ne soit trop abondante.

10-12-419 APPROBATION D'UN NOM DE RUE – RUE LOUIS-LITALIEN

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers

APPUYÉ par : M. Lauréat Plante

Et résolu à l'unanimité

QUE la rue Gauthier, secteur Saint-Omer, portera désormais l'appellation suivante :

✓ Rue Louis-Litalien

10-12-420 PAROLE À L'ASSEMBLÉE SUR LES QUESTIONS TRAITÉES DANS L'ORDRE DU JOUR ET LA LEVÉE DE LA RÉUNION

À 19 h 44, M. Lauréat Plante propose de lever la réunion.

Accepté.